



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-septième session

Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024

**Mise en place de chaînes de valeur agroalimentaires résilientes  
et durables en situation de conflit potentiel ou déclaré  
au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

### Résumé

Ces dernières décennies ont été marquées par un nombre croissant de perturbations économiques, sociales et environnementales qui ont eu d'importantes répercussions sur les chaînes de valeur agroalimentaires aux niveaux mondial et régional. En situation de conflit potentiel ou déclaré, plus que dans tout autre contexte, les chaînes de valeur agroalimentaires sont particulièrement exposées et vulnérables aux perturbations et à leurs conséquences. Dans les environnements opérationnels instables, les ressources, les dépenses publiques et les investissements privés sont souvent détournés ou limités, ce qui se ressent durablement sur les chaînes de valeur agroalimentaires et, par suite, sur la nutrition et la sécurité alimentaire. Les incertitudes inhérentes à ces situations peuvent en outre nuire à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficacité des interventions, programmes et projets relatifs aux chaînes de valeur agroalimentaires. Dans ce contexte, il est nécessaire de renforcer la résilience des chaînes de valeur agroalimentaires, afin que celles-ci puissent efficacement anticiper les chocs et facteurs de stress, s'y adapter et y répondre, et offrir de manière durable les possibilités qu'elles ont vocation à offrir en termes de nutrition, de valeur ajoutée et d'économie.

Afin de répondre au besoin des pays de disposer de lignes directrices parfaitement adaptées pour relever les défis spécifiques liés à l'analyse et à la conception de chaînes de valeur durables en situation de conflit potentiel ou déclaré, la FAO a élaboré un guide du praticien proposant une approche en quatre étapes pour l'analyse du contexte, la sélection et l'analyse de la chaîne de valeur agroalimentaire, ainsi que la conception de stratégies d'amélioration de celle-ci dans ces situations particulières. L'idée est de renforcer la résilience des chaînes de valeur agroalimentaires en déployant des solutions systémiques, en adoptant une approche programmatique tenant compte du contexte, et en assurant une programmation adaptative, qui s'inscrit dans le cadre de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage (MEAL) en vue de faciliter la mise à l'essai sur le terrain ainsi que la reproduction du modèle à plus vaste échelle. Ces lignes directrices ont été débattues et validées lors d'un atelier technique régional tenu au Caire en juillet 2023, qui a abouti

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

à la définition d'axes d'action clairs pour la mise en œuvre et le renforcement des capacités dans les pays.

**Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

La Conférence régionale est invitée à:

- a. encourager la mise en œuvre des lignes directrices à l'intention des praticiens en matière de sélection, d'analyse et de conception de chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes en situation de conflit potentiel et déclaré, afin d'étayer l'élaboration de stratégies nationales en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire dans les contextes instables et fragiles;
- b. prendre acte du fait qu'il est important d'intégrer des approches holistiques et axées sur le marché afin de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires dans les pays, tout en garantissant une utilisation efficace des ressources naturelles et l'inclusion des femmes et des jeunes;
- c. reconnaître que les connaissances et les ressources locales, ainsi que la pleine participation des communautés, contribuent de manière essentielle à la mise en place des chaînes de valeur dans des contextes fragiles et instables.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@FAO.ORG

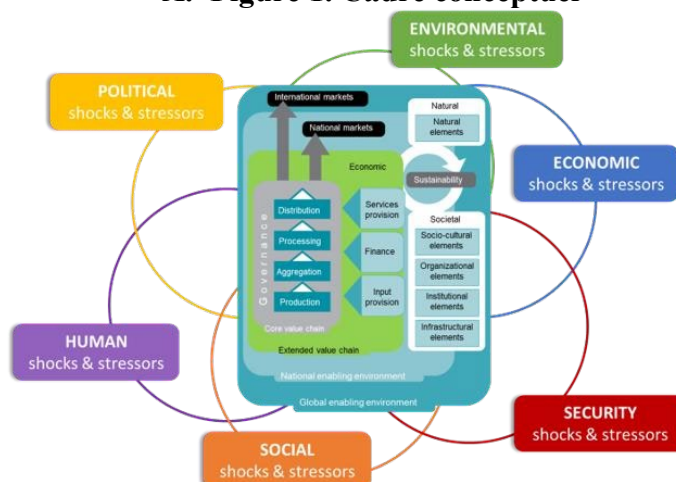
## I. Introduction

1. Le développement durable des chaînes de valeur agroalimentaires dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord est susceptible d'apporter une contribution significative aux efforts que déploient les gouvernements pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD). La production, l'agrégation, la transformation et la distribution de produits alimentaires représentent une valeur ajoutée en ce qu'elles offrent une source de revenu et d'emploi décent, aussi bien dans les zones rurales que le long du continuum rural-urbain, avec des effets multiplicateurs sur les secteurs agricoles et non agricoles de l'économie. Intégrer des pratiques durables dans le développement de la chaîne de valeur agroalimentaire garantit une vaste participation et une égalité d'accès aux ressources, favorise une répartition équitable de la valeur entre les acteurs, et facilite une utilisation efficace des ressources naturelles, ce qui en bout de chaîne ouvre la voie à des communautés plus résilientes et plus prospères.

2. Ces dernières décennies ont été marquées par un nombre croissant de perturbations économiques, sociales et environnementales qui ont eu d'importantes répercussions sur les chaînes de valeur agroalimentaires aux niveaux mondial et régional. La pandémie de covid-19, puis la guerre en Ukraine, ont entraîné partout dans le monde une perturbation des chaînes d'approvisionnement et une hausse généralisée des prix des carburants, des engrais et des produits agroalimentaires. Les phénomènes météorologiques extrêmes, la dégradation des ressources naturelles, la pauvreté, les inégalités de genre et autres inégalités sociales, les déplacements de population et les conflits ont fait ressortir de manière encore plus flagrante les fragilités des modes de production, de distribution et de consommation alimentaire dans la région. Face à ces perturbations, il est urgent de renforcer la résilience des chaînes de valeur agroalimentaires afin qu'elles puissent efficacement anticiper les chocs et facteurs de stress, s'y adapter et y répondre.

3. En situation de conflit potentiel ou déclaré, plus que dans tout autre contexte, les chaînes de valeur agroalimentaires sont particulièrement exposées et vulnérables aux perturbations et à leurs conséquences. De nombreux facteurs sont à l'œuvre, parmi lesquels un délabrement des infrastructures, qui entrave ou restreint la distribution des intrants, des services et des produits; des déplacements forcés de population, qui entraînent une plus grande instabilité des prix et des changements dans la dynamique du marché; et une absence de régulation efficace du marché, associée à une faible attractivité pour les investisseurs. Ces facteurs de vulnérabilité, s'ils ne sont pas atténués, sont susceptibles d'entraver considérablement la performance économique, sociale et environnementale des chaînes de valeur agroalimentaires ainsi que les moyens d'existence des communautés qui en dépendent.

### A. Figure 1. Cadre conceptuel



Source: FAO. 2023. Developing sustainable and resilient agrifood value chains in conflict-prone and conflict-affected contexts. Practitioner guidelines for selection, analysis and design. Le Caire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> <https://www.fao.org/documents/card/en/c/cc6242en> (en anglais uniquement).

4. La présente note d'information décrit l'action menée par le Bureau régional de la FAO pour répondre au besoin des pays de disposer de lignes directrices parfaitement adaptées afin de relever les défis spécifiques liés à l'analyse et à la conception de chaînes de valeur durables en situation de conflit potentiel ou déclaré. Cette action tient compte de la forte instabilité et des incertitudes inhérentes à un tel contexte, et vise à accroître la pertinence, l'efficacité et l'efficacé des interventions et politiques de développement des chaînes de valeur agroalimentaires dans la région. En s'appuyant sur les résultats d'un atelier technique régional qui s'est tenu sur ces questions au Caire en juillet 2023, la présente note s'intéresse en particulier à la valeur ajoutée apportée par les lignes directrices dans le cadre de l'élaboration, sur la base de données factuelles, de politiques et de plans nationaux relatifs aux systèmes agroalimentaires en situation de conflit potentiel ou déclaré, et s'attache à fournir différents éléments à prendre en considération en ce qui concerne la mise en œuvre par les pays.

## **II. Approche de la FAO en matière de développement d'une chaîne de valeur agroalimentaire durable**

5. Depuis 2014, la FAO envisage le développement de la chaîne de valeur agroalimentaire selon une approche plus globale. Elle entend par chaîne de valeur agroalimentaire durable «l'ensemble des exploitations agricoles et des entreprises, et leurs activités successives et coordonnées d'ajout de valeur, qui produisent des matières premières d'origine agricole et les transforment en produits alimentaires, lesquels sont vendus à des consommateurs finaux et éliminés après utilisation, d'une façon qui soit rentable d'un bout à l'autre, qui ait de larges effets positifs pour la société et qui n'épuise pas de façon permanente les ressources naturelles»<sup>2</sup>.

6. Cette approche reconnaît la contribution des chaînes de valeur à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), ainsi que la nature dynamique et axée sur le marché de celles-ci – nature dont il est possible de tirer parti pour favoriser des systèmes agroalimentaires durables. Cette conception intégrée est appliquée aux sous-secteurs de produits dans leur ensemble, où une coordination efficace est essentielle et où la valeur ajoutée et la durabilité constituent des éléments de mesure de la performance des chaînes de valeur.

7. La mise en place de chaînes de valeur agroalimentaires compétitives et inclusives, qui constitue l'un des principes fondamentaux de la priorité régionale de la FAO en matière de transformation rurale, fait partie intégrante des activités de la FAO relatives à la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région. En mobilisant de multiples processus, dont la 36<sup>e</sup> session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, et compte tenu des récents chocs et facteurs de stress qui menacent la résilience des systèmes agroalimentaires de la région, les membres ont demandé à l'Organisation de les aider à élaborer des politiques nationales et des programmes de renforcement des capacités qui intègrent une consolidation des fonctions et de l'efficacité des chaînes de valeur agroalimentaires.

8. Pour répondre à ce besoin en évolution constante, la FAO a élaboré des produits de connaissance ainsi que des lignes directrices spécifiques au contexte permettant d'analyser les chaînes de valeur et de prendre la mesure des différentes contraintes et possibilités, dans la perspective de concevoir des stratégies d'amélioration et des stratégies d'investissement durables pour les pays. L'approche participative suivie tout au long du processus de collecte de données et d'élaboration des interventions ainsi que la mobilisation pleine et entière des parties prenantes publiques et privées, tant aux niveaux national que local, garantissent l'adhésion et la responsabilisation des parties prenantes de la chaîne de valeur, et sont essentielles pour obtenir à grande échelle les résultats souhaités dans les pays.

---

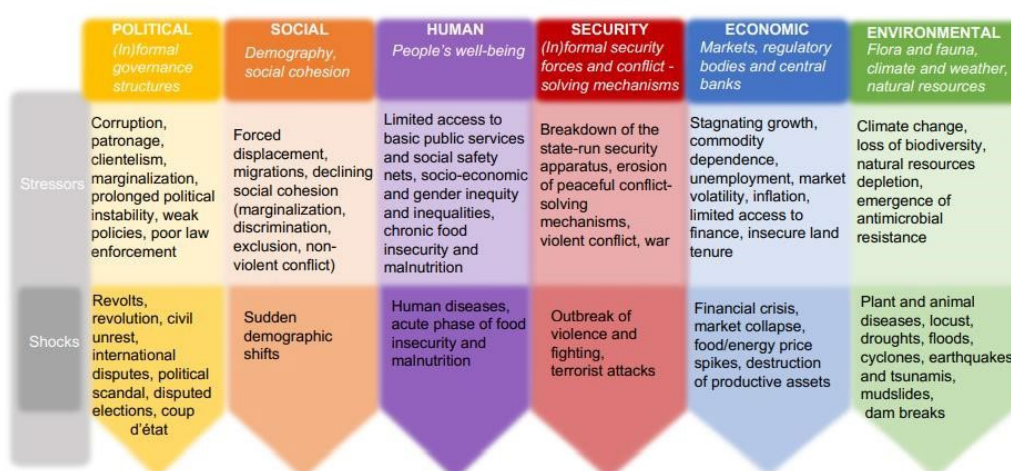
<sup>2</sup> FAO. 2015. *Développer des chaînes de valeur alimentaires durables – Principes directeurs*. Rome. <https://www.fao.org/3/i3953f/i3953f.pdf>.

### III. Lignes directrices relatives à la mise en place de chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes en situation de conflit potentiel ou déclaré

#### *Difficultés et solutions apportées – valeur ajoutée des lignes directrices*

9. Par rapport à d'autres contextes, les situations de conflit potentiel et déclaré se caractérisent par une plus forte exposition à des menaces multidimensionnelles et par une plus faible capacité de résilience de l'État, des systèmes et des individus. Ainsi, le développement de chaînes de valeur agroalimentaires se heurte à un certain nombre de difficultés: instabilité du marché, perturbation des activités économiques et des services publics, changements imprévisibles se répercutant sur l'environnement commercial (sanctions internationales par exemple), soutien limité des donateurs ou forte dépendance à l'aide extérieure, risque élevé des investissements, etc. Pour contourner ces difficultés et atténuer les risques liés à la fragilité et à la forte incertitude inhérentes à de tels contextes, il convient d'équiper les praticiens de la chaîne de valeur, ainsi que les gouvernements, d'outils et d'approches adaptés.

#### B. Figure II. Exemples de chocs et de facteurs de stress



10. Les lignes directrices intitulées «[Developing sustainable and resilient agrifood value chains in conflict-prone and conflict-affected contexts. Practitioner guidelines for selection, analysis and design](#)» («Développer des chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes en situation de conflit potentiel et déclaré – Lignes directrices à l'intention des praticiens en matière de sélection, d'analyse et de conception», en anglais uniquement) ont été élaborées pour répondre à ces besoins particuliers. Grâce à une approche en quatre étapes conjuguant cadre analytique robuste et exemples pratiques et concrets, elles fournissent des conseils sur la sélection, l'analyse et la conception des chaînes de valeur agroalimentaires. Elles s'appliquent à toute situation de conflit potentiel ou déclaré où la mise au point d'interventions reste possible malgré la menace ou la présence réelle de violences. Il s'agit notamment: 1) des situations de conflit latent ou émergent; 2) des situations de violences sporadiques ou généralisées; 3) des contextes fragiles et des situations post-violences; et 4) des crises et conflits prolongés.

11. L'analyse globale des interactions dynamiques entre les chaînes de valeur agroalimentaires et leurs contextes économiques, sociaux et environnementaux permet de déterminer en partie quels compromis peuvent être faits entre les trois dimensions de la durabilité et la métadimension de la résilience. Dans le respect du principe consistant à ne pas nuire, les lignes directrices intègrent par ailleurs une approche programmatique qui tient compte des conflits, afin de faire en sorte que le développement d'une chaîne de valeur agroalimentaire n'ait pas d'incidences négatives sur la paix et la cohésion sociale au niveau local. L'angle systémique qui est adopté permet aux praticiens de proposer des solutions pour remédier aux causes profondes, plutôt qu'aux symptômes, de la sous-performance observée dans les chaînes de valeur agroalimentaires, et de faciliter la mobilisation des parties prenantes au service de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces solutions. Les lignes directrices favorisent ainsi non seulement le développement de chaînes de valeur agroalimentaires conformes aux principes

fondamentaux des interventions humanitaires, mais aussi une perspective de développement à long terme limitant le risque de dépendance à l'aide extérieure.

*Approche méthodologique:*

12. Ces lignes directrices uniques associent deux volets de l'action normative de la FAO, à savoir le cadre relatif aux **chaînes de valeur alimentaires durables** et l'**approche programmatique qui tient compte des conflits**<sup>3</sup>. Cette approche s'articule autour des piliers ci-après, dans l'optique de garantir l'obtention d'un résultat conforme au but visé:

- a. renforcer la résilience des chaînes de valeur agroalimentaires grâce à des solutions systémiques, afin de maintenir, voire d'améliorer, la performance économique, sociale et environnementale des chaînes de valeur, malgré les conséquences et la probabilité d'éventuels chocs et facteurs de stress;
- b. adopter une approche programmatique tenant compte du contexte afin de faire en sorte que les solutions proposées n'aient pas d'incidence négative involontaire sur la dynamique contextuelle des chaînes de valeur agroalimentaires, dans le respect du principe consistant à ne pas nuire;
- c. assurer une programmation adaptative qui s'inscrive dans un cadre de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage (MEAL), en vue de faciliter une mise à l'essai et une reproduction à plus vaste échelle, dans un environnement très instable, des améliorations apportées à la chaîne de valeur.

13. Par la suite, les lignes directrices seront mises à l'essai sur le terrain dans les pays, dans le cadre de projets et de programmes portant sur les chaînes de valeur. Puis, elles seront enrichies et améliorées sur la base des résultats obtenus et des enseignements tirés de l'expérience pratique.

*Bref aperçu du processus:*

14. L'objectif d'ensemble du processus en quatre étapes est de fournir une stratégie pour le développement durable de la chaîne de valeur, qui tienne compte de la dynamique, du mode de gouvernance et des défis structurels propres aux contextes fragiles et instables, et qui améliore la durabilité et la résilience de la chaîne de valeur face aux chocs et aux facteurs de stress, sans alimenter les conflits ni en créer dans la chaîne de valeur et son environnement. Les quatre étapes sont les suivantes:

**Étape 1: analyse du contexte.** L'analyse du contexte est la première étape du processus de développement de la chaîne de valeur en situation de conflit potentiel ou déclaré. Elle permet une compréhension globale du contexte national et de la dynamique du conflit dans lequel évolue la chaîne de valeur. Plus important encore, l'analyse du contexte met en évidence les composantes du conflit qui sont pertinentes pour sélectionner, analyser et concevoir l'amélioration de la chaîne de valeur selon une approche tenant compte du conflit. L'analyse du contexte est facilitée par une liste de questions directives, auxquelles il est possible de répondre au moyen d'une analyse documentaire, d'entretiens et de discussions avec des informateurs clés au sein de groupes de réflexion.

**Étape 2: sélection de la chaîne de valeur.** Cette étape s'attache à déterminer quelle chaîne de valeur a le plus fort potentiel de développement, sur la base d'une série de critères de faisabilité et d'impact, notamment en ce qui concerne les aspects liés à la paix et aux conflits ayant une incidence sur la chaîne de valeur. La durée et l'intensité du processus de sélection de la chaîne de valeur dépend des ressources humaines et financières disponibles. Il est recommandé d'y faire participer les parties prenantes ayant une bonne connaissance des chaînes de valeur agroalimentaires (experts du secteur, représentants gouvernementaux, institutions financières, acteurs du secteur privé impliqués dans un vaste éventail de chaînes de valeur, tels que les fournisseurs d'intrants et de services, les fabricants et les détaillants, etc.).

---

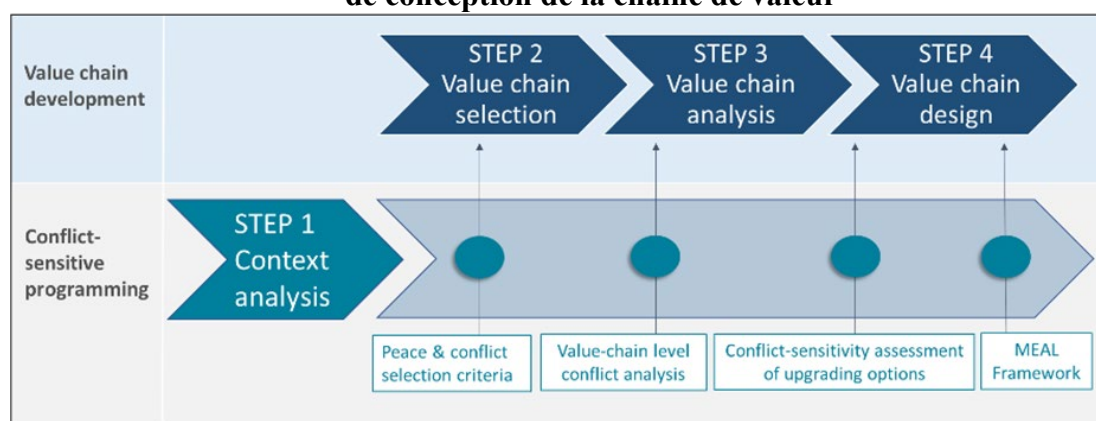
<sup>3</sup> L'approche programmatique qui tient compte des conflits vise à faire en sorte que les programmes de la FAO tiennent compte des contextes opérationnels locaux et évitent les effets négatifs involontaires sur les conflits, tout en portant à leur maximum leur contribution à la cohésion sociale et à la coexistence pacifique au niveau local.



**Étape 3: analyse de la chaîne de valeur.** L'analyse fonctionnelle et l'évaluation de la durabilité et de la résilience sont complétées par une analyse des conflits au niveau de la chaîne de valeur, afin de déterminer dans quelle mesure: i) les causes structurelles, les facteurs déterminants et les éléments déclencheurs de la situation de conflit dans son ensemble affectent le fonctionnement et les performances de la chaîne de valeur; et ii) la chaîne de valeur elle-même peut exacerber ou atténuer cette situation de conflit dans son ensemble. Le paradigme structure-conduite-performance est utilisé pour déterminer si et comment la situation de conflit potentiel ou déclaré modifie le comportement des acteurs et des parties prenantes de la chaîne de valeur, et dans quelle mesure la performance globale de la chaîne de valeur est impactée, tandis que l'analyse du conflit au niveau de la chaîne de valeur jauge la dynamique du conflit au sein de la chaîne de valeur.

**Étape 4: conception de la chaîne de valeur.** La conception des améliorations à apporter à la chaîne de valeur s'appuie sur les recommandations issues d'une évaluation des différentes solutions stratégiques menée selon une approche tenant compte du conflit. Cette étape permet de faire en sorte que les activités déployées pour renforcer la résilience et la durabilité de la chaîne de valeur atténuent plutôt qu'exacerbent la situation de conflit potentiel ou déclaré dans son ensemble. Les résultats de l'analyse effectuée à l'étape 3 sont résumés au sein d'une matrice forces-faiblesses-possibilités-risques, d'où déduire des solutions stratégiques. Les résultats, débattus dans le cadre d'un atelier de validation, éclairent l'élaboration d'une vision commune reflétant ce que la majorité des parties prenantes de la chaîne de valeur peuvent et veulent réaliser au cours des cinq à dix prochaines années, ainsi que la stratégie de concrétisation de cette vision. Le cadre de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage (MEAL) inclus dans le guide offre un outil efficace pour réorienter, si nécessaire, les interventions de développement de la chaîne de valeur, afin de faire en sorte qu'elles soient adaptées au contexte, qui évolue de manière rapide et parfois imprévisible.

**C. Figure III. Processus de sélection, d'analyse et de conception de la chaîne de valeur**



15. Ces lignes directrices constituent la première étape pour l'élaboration d'une solution méthodologique complète en matière de sélection, d'analyse et d'amélioration des chaînes de valeur dans les situations de conflit potentiel ou déclaré. Elles seront complétées par des études de cas et une série d'outils, tels que des plans de rapports et un outil de suivi spécifique pour les situations de conflit. Un premier essai d'application des lignes directrices a été réalisé à titre pilote sur la chaîne de valeur de l'olive en Syrie, et sur celle du café au Yémen, dans le cadre de l'initiative mondiale «Un pays, un produit prioritaire» de la FAO.

#### IV. Résultats de l'atelier technique régional et voie à suivre pour l'avenir

16. Un atelier technique régional sur le développement de chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes au Proche-Orient et en Afrique du Nord (tenu au Caire du 24 au 27 juillet 2023) a offert l'occasion aux représentants de gouvernements et d'organisations internationales issus de pays de la région en situation de conflit de faire part des idées, points de vue et priorités qu'il conviendrait, selon eux, de prendre en considération pour affiner et mettre en œuvre les lignes directrices. Cette manifestation a constitué le type de forum de dialogue et d'établissement de partenariats tout indiqué

pour évoquer les problèmes communs et les solutions possibles, ainsi que la mise en commun des ressources, essentielle si l'on veut être en mesure de rendre les systèmes agroalimentaires de la région Proche-Orient et Afrique du Nord plus inclusifs, résilients et durables.

17. Les participants de l'atelier ont suggéré de prendre en compte les aspects ci-après dans l'élaboration d'un guide complet et son application par les praticiens:

- a. repérer les **différends concernant les ressources naturelles**, qui peuvent constituer la cause profonde du conflit. Les risques climatiques exacerberont cet aspect;
- b. ne pas perdre de vue que le point central de l'analyse est d'abord le **fonctionnement et la performance** des chaînes de valeur agroalimentaires ainsi que les interactions entre les chaînes de valeur et la situation de conflit;
- c. veiller à l'**alignement** sur les stratégies et plans de développement nationaux relatifs aux systèmes agroalimentaire lors du processus de sélection et de conception;
- d. ne pas négliger le **caractère dynamique** des contextes instables et fragiles ainsi que les changements positifs et négatifs qui se produisent pendant toute la durée de vie d'un projet de chaîne de valeur;
- e. dans un contexte d'investissements et de fonds extérieurs faibles ou nuls, en raison de la forte instabilité et des risques associés, veiller à la mobilisation et à l'**engagement du secteur privé** et tirer parti des possibilités de partenariats public-privé afin de débloquer l'investissement privé;
- f. conserver une **approche inclusive et participative** tout au long du processus; en particulier, porter à son maximum la participation des communautés locales afin d'assurer la durabilité des interventions, de la stratégie et de la vision, et l'adhésion à celles-ci;
- g. les femmes sont les artisanes du tissu social et des vectrices de changement au sein des communautés dans les pays en situation de conflit potentiel ou déclaré. Une attention et une priorité particulières devraient être accordées aux **dimensions et obstacles liés au genre** en matière d'inclusion sociale.

18. Les solutions proposées ci-après en vue de renforcer la faisabilité de la mise en œuvre des lignes directrices ont été convenues avec les participants:

- a. **Portée:** mettre en œuvre l'ensemble de l'analyse de la chaîne de valeur dans les limites du délai et des ressources financières et humaines alloués au projet – les pays sont encouragés à opter pour un niveau d'analyse adapté à leur situation.
- b. **Coordination:** travailler par groupes et utiliser une approche axée sur la facilitation afin de repérer et résoudre les conflits d'intérêt entre les parties prenantes et les différentes parties.
- c. **Coopération:** coopération (plutôt que compétition) entre les partenaires œuvrant à l'appui des pays en vue d'améliorer la durabilité des systèmes agroalimentaires.
- d. **Personnalisation** des processus de collecte de données en fonction des sensibilités locales afin de réduire l'exposition à des risques potentiels ou réels pour la sécurité.
- e. **Intégration:** faire en sorte que le processus d'analyse et de conception de la chaîne de valeur s'intègre dans les plans, projets ou programmes nationaux à portée plus générale existants en matière de transformation des systèmes agroalimentaires et ne constitue pas une activité totalement indépendante. Adapter pour ce faire les critères de sélection et d'analyse de la chaîne de valeur en fonction des priorités des gouvernements (par exemple en matière de nutrition et de sécurité alimentaire, de moyens d'existence, etc.).
- f. **Adaptation:** pour des effets à long terme, l'action et les plans d'investissements devraient favoriser un changement de comportement parmi les acteurs de la chaîne de valeur au moyen d'un processus d'apprentissage et d'adaptation.



19. Les participants ont validé les axes d'action ci-après:
- a. La FAO est invitée à organiser des sessions de sensibilisation aux approches et lignes directrices en matière de développement de chaînes de valeur durables à l'intention de divers publics cibles, notamment les donateurs et les partenaires fournisseurs de ressources.
  - b. La FAO est encouragée à envisager la possibilité d'élaborer une version abrégée et simplifiée des lignes directrices.
  - c. La FAO est encouragée à utiliser les plateformes disponibles, notamment l'initiative mondiale «Un pays, un produit prioritaire», afin de promouvoir les échanges entre pairs ainsi que la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés de l'expérience au sein des pays.
  - d. La FAO est invitée à aider les pays à mettre au point des stratégies nationales fondées sur des données factuelles en matière de systèmes et de chaînes de valeur agroalimentaires durables, en s'appuyant notamment sur les lignes directrices et les outils disponibles.

***En conclusion:***

20. La FAO continue de s'employer à soutenir les gouvernements de la région dans leurs efforts visant à surmonter les obstacles au développement de chaînes de valeur agroalimentaires durables et résilientes. Ses programmes et projets ne négligeront pas les défis mis en évidence par les membres, notamment: 1) les lacunes en matière de données et d'informations relatives à la contribution des chaînes de valeur à la durabilité sociale, économique et environnementale des systèmes agroalimentaires; 2) la nécessité de mettre en place avec de multiples parties prenantes, et en particulier avec des acteurs du secteur privé, des partenariats efficaces; et 3) l'importance de renforcer la participation des femmes, des jeunes et des communautés locales dans la conception et la mise en œuvre des interventions, en particulier dans les contextes fragiles et instables.